

FICHE SPORT DÉPARTEMENTALE

DANSE CHORÉGRAPHIÉE

UNSS
ACADÉMIE
93 SEINE-SAINT-DENIS

Union Nationale
du Sport Scolaire

2022-23





DANSE CHORÉGRAPHIÉE

sd093@unss.org

www.unss93.org

01-48-47-60-35

Dossier suivi par
Noémie JOST

La fiche sport départementale a pour objectif d'informer sur les organisations départementales. Pour avoir plus de détails sur les règlements ainsi que sur les compétitions académiques et nationales, vous devez consulter la [circulaire académique](#) et la [fiche artistique nationale](#).

Cette fiche est valable pour l'année scolaire en cours, elle pourra être mise à jour au cours de cette période. Seule la Fiche Sport en ligne sur <https://www.unss93.org> fait foi.

Personnes présentes à la CMD Danse chorégraphiée du 15 novembre 2022 :

Chargée de mission UNSS 93 en charge de l'activité : Noémie JOST

Animateurs d'AS :

- Jonathan ALVES (Collège M. Berthelot MONTREUIL)
- Caroline BOUR (Collège G. Politzer LA COURNEUVE)
- Maxime BUFFET (Collège R. Cassin NOISY-LE-SEC)
- Rayane GUETTAF (Collège Lavoisier PANTIN)
- Marie MANACH-LEONI (Collège P. Eluard MONTREUIL)
- Eva MELLOULI (Collège Jean Vigo EPINAY-SUR-SEINE)
- Solène SANDRAS (Collège F. Héritier NOISY-LE-SEC)
- Filia TISSIER (Collège Lavoisier PANTIN)

Responsable d'activité par district :

- C1 : VOLNY-ANNE Samuel (Collège P. de Geyter SAINT-DENIS)
- C2 : En attente
- C3 : \
- C4 : WATY Angéline (Collège C. Debussy AULNAY-SOUS-BOIS)
- C5 : En attente
- C6 : LEONI Marie (Collège J. Moulin MONTREUIL)
- C7 : \
- C8 : SEIBERT Camille (Collège T. Monod GAGNY)
- L1 : En attente
- L2 : En attente
- L3 : DUPONT Iban (Lycée A. Sabatier BOBIGNY)
- L4 : YAO Amandine (Lycée A. Nobel CLICHY-SOUS-BOIS)

CALENDRIER

PÔLE COMPÉTITION

Épreuves	Dates	Lieux
Rencontres de district	?	?
Festival Départemental	15 mars 2023	?
<i>Festival Académique</i>	<i>Mercredi 5 avril 2023 9h30 - 16h00</i>	<i>Théâtre Antoine Watteau - Nogent-sur-Marne</i>
<i>Festival Interacadémique</i>	<i>Mercredi 24 mai 2023 Ou Mercredi 21 mai 2023</i>	?

PÔLE INNOVATION

Épreuves	Dates	Lieux
Festival Artistique	Mercredi 1^{er} février 2023	Gymnase Jackson Richardson - Université de Villetaneuse

PÔLE RESPONSABILITÉ

Épreuves	Dates	Lieux
<i>Certification départementale et académique des jeunes juges (= jeunes regards)</i>	<i>Mercredi 25 janvier 2023 9h30 - 16h00</i>	<i>Maison des Arts et de la Culture - Créteil</i>

2022
2023

RAPPEL PROCÉDURE

Inscription aux compétitions et aux formations de jeunes officiels

Pour s'engager : dès réception de la convocation, suivre la procédure en ligne (www.unss.org)
AVANT LA DATE LIMITE de clôture des engagements.

Attention à la date et heure de fermeture du serveur

**Aucune inscription après la clôture ni « repêchage » le jour de la compétition.
Les établissements non-inscrits ne sont pas remboursés de leurs frais de déplacement et
sont déclassés.**

Catégorie d'âge 2022 – 2023

Benjamins	Nés en 2010, 2011 et 2012
Minimes	Nés en 2008 et 2009
Cadets	Nés en 2006 et 2007
Juniors	Nés en 2004 et 2005
Seniors	Nés en 2003 et avant

L'activité « Danse chorégraphiée » permet d'interpeller le monde artistique en posant un regard sur le monde contemporain par la réflexion, l'écoute entre les individus et la compréhension des divers univers chorégraphiques. Ces valeurs forment la pierre angulaire du « vivre en danse ».

Par conséquent, l'activité « Danse Chorégraphiée » ne privilégie, en aucun cas un style plutôt qu'un autre, permettant ainsi à différentes sensibilités de s'exprimer en son sein. Tous les styles de danse peuvent donc, sans exception, constituer le vocabulaire pour une création artistique. En effet, ne souhaitant pas se limiter à une simple démonstration (facette possible de la danse), c'est bien l'écriture, à travers la démarche de l'enseignant et le processus de création vécu par les élèves qui sont attendus au sein des rencontres UNSS en Danse chorégraphiée.

2020-2024 fait place à une nouvelle organisation :

- Le championnat de France fait place au Festival National de Danse Chorégraphiée qui aura lieu tous les 2 ans (2022 et 2024).
- Les 2 niveaux Équipe d'Établissement et Excellence sont maintenus mais font désormais l'objet de deux règlements différents. (Se référer à la [Fiche Artistique Nationale Danse Chorégraphiée](#))

2022
2023

PÔLE COMPÉTITION

Sont interdits de rencontre par Équipe d'Établissement (en plus des restrictions / dispositions générales) :

- Les élèves inscrits en Section Sportive Scolaire Arts, en enseignement optionnel ou de spécialité Arts (Danse sous toutes ses formes, Hip-hop compris et Arts du cirque).

COMPOSITION DES ÉQUIPES	Non limité (Attention, à partir de l'académie, entre 8 et 12) Mixité autorisée
JEUNE « REGARD »	1 Jeune « regard » obligatoire , niveau départemental. Il peut être danseur (Attention, à partir de l'académie, il ne peut pas être danseur) Il peut être d'une autre association sportive de la même académie à condition qu'aucune équipe de son établissement d'origine ne participe à ce même championnat. Le jeune « regard » doit obligatoirement être présent durant toutes les phases et missions du Festival départemental. Au regard du niveau d'échanges, il est recommandé de respecter : - 1 Jeune « regard » collégien qui officie pour une association sportive collège - 1 Jeune « regard » lycéen qui officie pour une association sportive lycée
RÈGLEMENT	Durée des chorégraphies de 3 à 7' max. Précisions : L'argument n'est pas obligatoire mais s'il est effectif il ne doit pas dépasser 30'' . Attention : tout élément de la scénographie/chorégraphie (mouvement, voix, lumière, musique, ambiance sonore, vidéo...) ne pourra être considéré comme un argument et déclenchera le chronométrage . Dans le cas d'une référence à une œuvre, elle doit être citée dans l'argument. Toutes installations quelles qu'elles soient (décors, accessoires, vidéo...) ne doit pas excéder 1min30, tout comme leurs désinstallations L'utilisation d'eau, de feu, de tous objets trop fins entravant le bon déroulement des passages chorégraphiques (farine, confettis, serpentins...) ou de toutes substances pouvant détériorer le tapis de danse est proscrite. Un salut simple (non chorégraphié) est autorisé mais non obligatoire Le rideau d'ouverture de scène est toujours ouvert Toutes les manifestations bruyantes et les applaudissements sont interdits pendant les prestations.
TENUE DE RENCONTRE	Les danseurs représentent l'AS de leur établissement. En complément du chapitre « tenue de compétition » du règlement UNSS, se référer également au Règlement Fédéral dans lequel, notamment, les règles concernant les publicités sont indiquées.
FORMULE DE RENCONTRE	Présentation des chorégraphies scolaires au cours de spectacles en salle de spectacle et participation à des ateliers artistiques.

Précisions :

- En cas d'égalité sur la rencontre départementale, le jury « Jeune regard » devra argumenter à nouveau pour départager et distinguer l'AS sélectionnée pour le Festival académique.

2022
2023

RENCONTRES DE DISTRICT

Le district U.N.S.S. est un passage obligatoire avant toute qualification départementale. Dans le cas d'une faible représentativité de l'activité sur le district, il est possible de se rapprocher d'un autre district.

Le nombre de qualifié(e)s, par district ou interdistricts, pour le festival départemental se fait au prorata du nombre de chorégraphies participantes. Dans la limite des places disponibles, il est possible de participer au Festival Départemental en « hors compétition ».

Les responsables d'activité doivent transmettre les résultats pour le **mercredi 15 février 2023 au soir.**

A l'occasion de ces rencontres, **on insiste sur la formation des spectateurs** : **regarder** l'autre, **respecter** le travail réalisé, **accepter** d'autres styles...faire en sorte que les rencontres se déroulent dans un esprit festif où est donné à chacun l'occasion de danser, d'échanger, d'observer avec tout le plaisir que la danse doit.

2022
2023

FESTIVAL DÉPARTEMENTAL

Le festival départemental est évalué car qualificatif pour le festival académique.

Musique : CD en format .WAV, non RW, pas de MP3. Le CD doit être étiqueté avec le nom de l'établissement et le titre de la chorégraphie. Le CD doit comprendre une seule musique en début de piste. La durée de la musique doit correspondre à la durée de la chorégraphie.

Chorégraphie : Deux chorégraphies maximums par établissement en fonction des demandes et places disponibles. Dans ce cas, il faut veiller à ce qu'un concurrent ne participe que dans une seule chorégraphie.

Thème : Libre

Jeunes juges : 1 ou 2 jeunes juges par groupe. Le jeune juge est obligatoire : tout groupe qui se présentera sans jeune juge ne sera pas classé. Le jeune juge peut danser. Les jeunes juges seront répartis en binômes ou trinômes. Ils sont encadrés par un collectif de professeurs responsables de la formation ou participant au jury Bac Danse.

On invitera dans la mesure des possibilités des enseignants neutres pour aider au jugement élèves.

Formule de la rencontre départementale : Répétition le matin selon un horaire défini.

Spectacle évalué l'après-midi. Chaque chorégraphie est accompagnée d'un argument rédigé qui est lu au moment du passage sur scène.

Classements séparés en collège et en lycées : le classement des 3 premières chorégraphies est annoncé, et les résultats de tous les établissements sont mis en ligne au plus vite.

Qualifications : 18 chorégraphies sont sélectionnées pour le festival académique, soit 5 par département, et les 3 autres au prorata du nombre de chorégraphies du festival départemental (à confirmer sur circulaire académique 2022-2023).

2022
2023

PÔLE INNOVATION

FESTIVAL ARTISTIQUE

Voir circulaire spécifique en ligne en décembre 2022. Le Festival a lieu le **1^{er} Février 2023** au Gymnase Jackson Richardson à Villeteuse.

Le festival artistique est l'un des « grands événements » du programme départemental 2020/2024. Il prend place dans le cadre des initiatives pour mettre en valeur les pratiques artistiques, les pratiques des jeunes filles, pour favoriser les rencontres dans des activités qui ne sont pas toutes compétitives, mais aussi pour développer les relations collèges-lycées.

Il rassemble les licencié(e)s des associations sportives pratiquant la gymnastique artistique, la gymnastique acrobatique, la gymnastique rythmique, la danse hip-hop, la danse chorégraphiée, le step, les activités de la forme et les arts du cirque.

Les élèves pratiquent **3** activités parmi celles du festival dans des groupes encadrés par les animateurs d'AS du comité d'organisation (Hip hop, arts du cirque, fitness, step, gymnastique acrobatique, gymnastique artistique, danse, double dutch, capoeira, etc.).

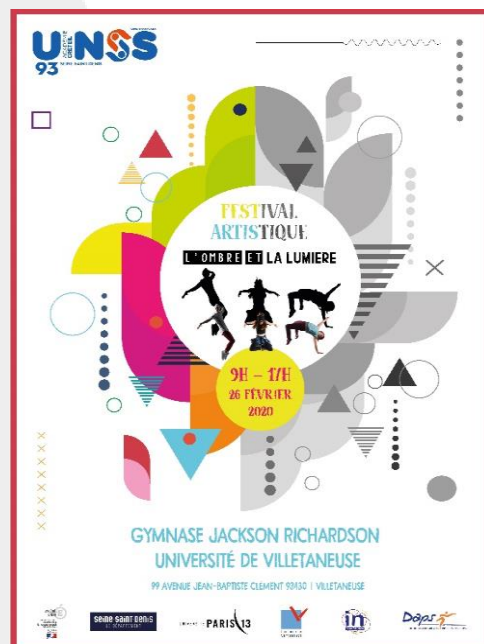
Les participants sont répartis dans les groupes par le service départemental, dès réception des inscriptions. **Les élèves ne pratiquent pas leur activité habituelle d'AS. Ils découvrent des activités nouvelles.**

Prestation des AS : Des AS peuvent passer sur scène au moment du spectacle de l'après-midi pour présenter le travail réalisé depuis le début d'année.

Participation d'associations et de professionnels lors des ateliers ainsi que pendant le spectacle.

Affiche 2020

... A suivre pour 2023, vous pouvez participer en envoyant un thème qui sera choisi par le comité d'organisation parmi toutes les idées reçues...



2022
2023

PÔLE RESPONSABILITÉ

LE JEUNE ARBITRE – JUGE

1. Formation au sein de l'Association Sportive

- Sensibiliser chaque élève à l'analyse de la construction chorégraphique et à ses différents axes d'expression, en utilisant des outils tels que :
 - Livret de formation
 - Vidéos d'entraînement
 - Grille d'évaluation (Cf. annexe)

Le jeune juge doit être capable :

- d'impartialité, de se concentrer, de ne pas se laisser influencer
- de classer les différentes chorégraphies les unes par rapport aux autres en tenant compte des critères observables

Une chorégraphie peut avoir un support musical très « mode », de très jolis costumes et ne pas correspondre aux critères ou être dépourvue de technique danse.

2. Formation départementale

- Les jeunes juges sont rassemblés pour un travail d'évaluation et de classement des chorégraphies à partir de vidéos.
- A l'issue de cette formation, les enseignants reçoivent une fiche de suivi sur laquelle sont notés les jugements élèves.
- La certification est attribuée après avoir officié sur le festival départemental. Le niveau du jeune juge (district ou départemental) apparaît directement sur la licence après enregistrement par la direction départementale.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ÉVOLUTION DU ROLE JEUNE JUGE - JEUNE REGARD 2020-2024 et de sa formation future ...

Afin d'assurer une formation digne de ce nom, il est obligatoire de poursuivre ou de mettre en place au moins une formation départementale telle que vous pouviez l'organiser pour les Jeunes Juges « Comité Artistique » avant d'organiser les rencontres départementales et académiques. En utilisant les mêmes outils (en attendant la proposition de la CMN), cela permet de multiples échanges et de construire une culture commune afin d'argumenter puis d'évaluer.

Pour former des « amateurs éclairés » et des « spectateurs avertis », les AS danse privilégient le projet de groupe autour d'une formation de l'élève articulée sur trois axes :

A] Formation du danseur – interprète

- Acquérir une disponibilité corporelle, développer une approche sensible du corps
- Travailler sur le corps, l'espace, le temps, l'énergie, sentir, transformer, coordonner, mémoriser, puiser son inspiration dans des univers et styles variés
- Développer des attitudes propres aux situations de représentation
- S'investir dans sa danse, donner, oser, s'engager, affirmer, être authentique, être présent « à soi et aux autres »

B] Formation du chorégraphe - metteur en scène

- S'investir dans l'écriture d'un projet artistique
- Imaginer, explorer, improviser / choisir, valoriser / déconstruire, reconstruire, enrichir
- Composer, reproduire, mémoriser
- Jouer sur les paramètres de la scénographie (mise en espace, lumières, bande son, décor, costumes, accessoires, multimédias)

C] Formation du spectateur

- Respecter la diversité des chorégraphies et se laisser surprendre
- Apprendre à « lire » un propos chorégraphique, en dégager les moments forts et le parti-pris artistique
- Découvrir et s'impliquer dans la lecture d'œuvres variées pour devenir un spectateur averti

AIDE À LA FORMATION



Formation et certification Juges DANSE : note à l'usage des collègues

Une formation doit être effectuée au sein de chaque AS (rappel sur les composantes et les attentes au regard de la **nouvelle** fiche de juge).

Les certifications (chaque événement met les jeunes juges en situation d'évaluation) :

Certification départementale : Attention, lors de la journée de certification, il y aura des rappels de formation, et des explications sur les attentes.

Le travail se fera sur la base de pratique en ateliers le matin et d'observation de chorégraphies en vidéo. Les élèves seront guidés sur certaines observations avant les observations servant à l'examen.

De plus, il existe une fiche bilan par élève ; on peut généraliser le fait qu'il y ait une signature pour les notes 15, 16 ,17 et deux signatures pour les notes 18, 19 et 20.

A l'issue de la certification – conduite unique à tenir dans chaque département :

L'élève échoue : il recommence tout simplement.

L'élève est admis « niveau départemental » ou « académique » : la demande de certification se fait directement sur le site Opuss après avoir officié lors du festival du niveau concerné. Le niveau de certification apparaît sur la licence.



Service Départemental UNSS de Seine Saint-Denis – Parc Départemental des sports de Marville.

51 avenue Roger Salengro. 93120 LA COURNEUVE Tél : 01.48.47.60.35

Mail : sd093@unss.org www.unss93.org

2022
2023